

**VILLE DE QUIMPER
CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du 31 mars 2016
Rapporteur :
Madame Valérie GACOGNE

N° 25

ACTE RENDU EXECUTOIRE

compte tenu de :

- la publicité (par voie d'affichage), pour une durée de deux mois, à compter du : 07/04/2016
- la transmission au contrôle de légalité le : 06/04/2016 (accusé de réception du 06/04/2016)

*Acte original consultable au service des assemblées
Hôtel de Ville et d'agglomération
44, place Saint-Corentin – CS 26004 - 29107 Quimper Cedex*

Subventions relations publiques

La ville de Quimper soutient l'édition 2016 de la course relais Ar Redadeg.

La Redadeg est une course de relais lancée en 2008 et qui a lieu tous les deux ans.

Festive, populaire et engagée, elle traverse la Bretagne, de jour comme de nuit, pour symboliser la transmission d'une langue bretonne vivante, créative et dynamique, à travers les générations et les territoires.

Pour soutenir des projets en faveur de la langue bretonne les kilomètres sont vendus et le bénéfice redistribué. Ces initiatives sont sélectionnées sur dossier, elles sont diverses et peuvent concerner l'enseignement, les loisirs, les médias, le sport ou la culture.

Elles ont toujours pour objet de favoriser la pratique du breton dans la vie sociale et familiale.

La course traverse plus de 300 communes ce qui représente 1 700 kms.

En 2016, la Redadeg partira de Saint-Herblain le 29 avril, elle passera à Quimper le 6 mai, soit la veille de l'arrivée organisée à Locoal-Mendon.

Pour cette 5ème édition, après avoir délibéré, le conseil municipal décide, à l'unanimité des suffrages exprimés, d'autoriser monsieur le maire à verser une subvention de 800 € (soit 4 kms au prix unitaire de 200 €) au titre du parrainage (imputation budgétaire 020 6574 115) à l'association « Ar Redadeg a di da di ».